

LE TRIFLUVIEN

AVANT TOUT SOYONS TRIFLUVIENS.

Vol. XIX No. 26.

EDITION BI-HEBDOMADAIRE

Rédigé en Collaboration.

TROIS-RIVIERES

VENDREDI 5 AVRIL 1907

Conseil de Ville

MARDI LE 2, SOUS LA PRESIDENCE DE SON HONNEUR LE MAIRE TOURIGNY.

Echevins présents: MM. Hamel, Farmer, Héroux, Verrette, Duplessis, Fortin, Gélinas, Sévigny, Lafontaine, Pagé, Lamy. Lecture et adoption du procès-verbal de la dernière assemblée.

Lettre de M. Antoine Prevost faisant savoir au conseil qu'il serait urgent de mettre un puisard au coin des rues Bonaventure et Cartier, parce que l'eau se répand sur son terrain et lui cause des dommages.

M. Pagé dit avoir visité les lieux et s'être rendu compte que la plainte de M. Prevost est fondée. La Cie du Chemin de la Vallée du St-Maurice a rempli les fossés faits par le Pacifique et les eaux ne peuvent plus s'écouler comme autrefois. Il serait d'avis que la corporation devrait faire servir un projet à la Cie de la Vallée du St-Maurice.

Sur suggestion du maire, le secrétaire est autorisé à écrire à la Compagnie pour lui demander de remettre les fossés dans l'état où ils étaient auparavant.

Requête de M. Harry Buckley, demandant permission d'établir une savonnerie dans la commune. Il s'engage à maintenir cet établissement suivant les règles d'hygiène. Comme aide, il demande qu'on lui fasse don du terrain dont il a besoin.

Requête renvoyée en comité pour étude.

Lettre de M. Téléphore Brière demandant du délai pour le paiement de ses taxes. Accordé.

Lettre de M. J. R. Panne-ton, professeur de l'école du soir soumettant des comptes au montant de \$37.02.

M. Pagé dit que le "Trifluvien" a fait remarquer que per-sonne ne s'occupe de cette école et il suggère que M. Panne-ton soit averti que l'an prochain le conseil devra être averti avant de s'engager à payer les comptes pour cette école.

Pour cette année le compte sera encore payé par le conseil.

Lettre du chef Bellefeuille demandant que des uniformes et des chaussures soient achetés aux hommes du corps de police. M. Bellefeuille est autorisé à demander des soumissions pour les uniformes et à payer le prix des chaussures en argent.

Lettre de M. le Dr Joseph A. Beaudry, inspecteur du Bureau Provincial d'Hygiène, au sujet de l'analyse bactériologique de l'eau.

Il dit que pour prendre des échantillons d'eau, il faut une personne ayant une certaine expérience. Si le conseil n'a personne, le conseil d'Hygiène est prêt à envoyer quelqu'un pourvu que la corporation paye les frais de déplacement.

M. le Secrétaire est autorisé à écrire à M. Beaudry pour lui demander d'envoyer quelqu'un prendre des échantillons d'eau pour l'analyse bactériologique.

Rapports du Chef Bellefeuille faisant connaître que durant le mois de mars il n'a pas eu de plainte à faire pour infraction à la loi des licences et qu'il n'y a pas eu d'incendie.

Lecture d'un rapport du comité des finances qui est adopté sur proposition de M. Sévigny, secondé par M. Lafontaine

Sur proposition de M. Haroux, secondé par M. Verrette, il est adopté un règlement autorisant l'émission de \$57,500.

Sur proposition de M. Lamy, secondé par M. Verrette, le règlement concernant les marchés publics est amendé.

On donne lecture d'un acte de vente par la Corporation à M. Robert Ryan de la manufacture autrefois occupée par MM. Girard & Godin, au prix de \$5,000, payable en 40 paiements — \$125 par trois mois.

Comme sûreté M. Ryan donne une hypothèque sur la propriété et des assurances. La ville s'engage, si la bâtisse était détruite par le feu, à prêter aux mêmes termes le montant qu'elle aura retiré des assurances pour la reconstruction d'un édifice de même valeur.

Il est proposé par M. Verrette, secondé par M. Duplessis, que son Honneur le Maire soit autorisé à signer cet acte de vente.

Adopté par 8 contre 2.

Pour: MM. Pagé, Lafontaine Sévigny, Gélinas, Fortin, Duplessis, Verrette, Héroux, Hamel.

Contre: MM. Lamy et Farmer.

Il est résolu sur proposition de M. Pagé, secondé par M. Farmer que M. Paul Beaudry soit adjoint à l'honorable M. Jacques Bureau comme avocat de la Corporation.

MM. les échevins entendent ensuite MM. Greenshields et Withehead au sujet de l'établissement d'une manufacture de coton aux Trois-Rivières.

M. Greenshields expose que la Wabastos Cotton Mill Co. serait disposée à construire une filature ici si le conseil lui accordait les avantages qu'elle demande.

L'établissement projeté serait évalué à environ \$1,000,000, et serait construit en deux sections de la valeur de \$500,000 chacune. La ville serait appelée à verser \$50,000 après la construction de chacune de ces sections.

La Compagnie demande en outre d'être exemptée de taxes durant l'espace de 10 ans et d'avoir le droit de se fournir elle-même de l'eau nécessaire à ses besoins industriels.

M. Greenshields explique qu'à tous points de vue, la filature projetée sera la plus moderne du Canada et de l'Amérique. M. Withehead qui en aura la direction a puissamment contribué au succès de la filature de Montmorency et il a été le sous-gérant du trust des cotons. Il dit que la Cie ne demande pas d'argent pour construire, puisque les bonus ne seront exigibles qu'après qu'un capital très considérable aura été investi dans l'entreprise.

Si la ville accorde la subvention demandée, les travaux de construction seront commencés à brève échéance.

La Compagnie s'engagera à payer au moins \$125,000 par an de gages après la construction de la seconde. Le nombre des employés sera d'au moins 300 pour la première section et de 600 pour les deux.

Son Honneur le Maire demande à M. Greenshields s'il est en état de dire que la manufacture sera construite ici, si la ville se rend à sa demande. M. Greenshields assure que oui.

Son Honneur le Maire exprime l'opinion que jusqu'ici le conseil s'est peut-être montré trop large en accordant à toutes les manufactures une exemption complète

Dr G. H. DESJARDINS

Gradué des Universités de Rome et de Victoria

Membre de la Société Médicale de Boston

ET SPECIALISTE

POUR LES MALADIES DES YEUX

—O—

CONSULTATIONS

2 HEURES A 5 HEURES P. M.

TELEPHONE BELL EST 1840

500 RUE ST-DENIS

PRES DU CARRE ST-LOUIS

MONTREAL

de taxe. Il croit qu'il serait temps de cesser cette pratique. Il croit qu'il serait juste—puis-que le seul profit que la ville tire de ces établissements industriels consiste dans les taxes—d'exiger que la Cie verse au moins une partie des taxes.

M. Greenshields dit que si on n'exige pas trop, la Cie serait probablement prête à payer une partie de ses taxes.

M. Pagé croit que la ville doit encourager l'établissement de cette filature mais il croit que \$100,000 est un montant un peu trop élevé.

M. Hamel est en faveur de la demande. Il fait un calcul tendant à prouver que l'augmentation des taxes serait plus que suffisante pour que la ville puisse se rembourser de ses argent.

La question est ensuite renvoyée devant le comité permanent pour étude et le conseil s'ajourne à 15 jours.

Feu Mde J. A. Comeau

Mardi matin, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis ont eu lieu les funérailles de Madame J. A. Comeau.

Le deuil était conduit par l'époux de la défunte, M. J. A. Comeau et son fils Lucien, son père, M. Alexis Lesieur Desaulniers, avocat, de Louiseville; son beau-père, M. J.-B. Comeau; son frère, M. Arthur L. Desaulniers; ses beaux-frères, MM. Hector Caron, Dr O. E. Milot; Dr J. M. P. Sylvestre, M. Pierre Blais et on remarquait en outre dans le cortège tous les principaux citoyens de cette ville et de nombreux étrangers.

Les porteurs des coins du poêle étaient Son Honneur le Maire F. S. Tourigny, MM. J. A. Tessier, M. P. P., E. D. Boisclair, Geo. Méthot L. J. Blondin, Philippe Bigué.

La levée du corps fut faite par Mgr Ls Richard, P. A., et le service chanté par le Rév. M. Chartier, assisté des Rév. MM. H. Trudel et Joseph Turcotte comme diacre et sous-diacre.

La messe des morts fut chantée par un chœur composé d'amis de la famille. Des soli furent magnifiquement rendus par MM. Louis Badeaux, L. J. Blondin et Jos. Leprohon.

De nombreux témoignages de sympathie sont venus de l'étranger et de cette ville faisant voir en quelle estime était tenue l'épouse de notre distingué concitoyen.

Voici la liste des offrandes de messes et divers témoignages de sympathie: OFFRANDES DES MESSES ET BOUQUET SPIRITUEL

M. Alexis Lesieur Desaulniers avocat, Louiseville, 1 Gerbe de Fleur. M. J. B. Comeau Marchand et Madame Comeau, Trois-Rivières, 8 messes. Révde Sœur Ste-Thérèse de la Croix de la Congrégation Montréal, sœur de feu Madame J. A. Co-

(à suivre sur la 8me page)

Bonne nouvelle pour les Déposants !!!

La Banque d'Hochelega

PAIERA OU CAPITALISERA A L'AVENIR

Les intérêts sur Dépôts d'Epargnes, quatre fois par année aux mêmes dates que ses dividendes, savoir :

1er Mars, 1er Juin, 1er Septembre, 1er Decembre.

Quelques chiffres éloquents, extraits de son rapport du 30 Nov. 1906.

Capital autorisé	\$4,000,000.00
Capital payé	2,000,000.07
Fonds de réserve et profits non divisés	1,619,710.58
Dépôts	12,250,816.77

(Augmentation pour l'année dernière \$1,994,316.29.)

Or et argent en caisse, et autres valeurs immédiatement réalisables	5,262,091.16
Actif total	18,224,340.30

(Augmentation pour l'année dernière \$2,559,879.95.)

N. B.—Surplus de l'Actif sur le Passif du au public \$3,619,710.50

Comme la preuve l'état ci-haut, La Banque d'Hochelega est non-seulement la Banque Canadienne Française la plus forte, mais c'est aussi, une des Institutions financières les plus solides du Pays !

Nous recevons ici, tous les jours, les cours du change sur tous les pays du monde, et nous vendons directement le change sur Londres et Paris

N. B.—Nous vendons aussi des Mandats, payables au pair, dans le monde entier, aux mêmes taux que les Compagnies d'Express.

J. F. BOULAIS, Gerant,

Succursale des Trois-Rivières

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

Incorporée par Acte du Parlement en Juillet 1900

SIEGE CENTRAL : 7 & 9, Place d'Armes, MONTREAL, Canada

BUREAU DE DIRECTION

PRESIDENT : Monsieur H. LAPORTE,

VICE-PRESIDENT : M. S. CARSLY, Monsieur G. N. DUCHARME, Honorable L. BEAUBIEN,

Monsieur ROD. FORGET, Monsieur G. W. BOSWORTH, Monsieur TANCREDE BIENVENU

BUREAU DE CONTROLE

(Commissaires-Censeurs)

PRESIDENT Hon. Sir ALEX LACOSTE.

VICE-PRESIDENT : Dr E. P. LACHAPELLE,

Honorable C. J. DOHERTY

Gérant Général : TANCREDE BIENVENU

Auditeur : A. S. HAPPELIN

Inspecteur : ALEX. BOYER

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA, accepte les comptes d'épargnes depuis \$ 1.00

Elle paie les intérêts sur les dépôts 4 fois l'an. Elle est la seule Banque Canadienne-Française dont le département d'épargnes est contrôlé par un bureau de Commissaires-Censeurs.

—Vous pouvez aussi déposer votre argent sur CERTIFICAT DE DEPOT spécial, payable à HUIT JOURS D'AVIS et obtenir un taux d'intérêt s'élevant graduellement jusqu'à 3 1/2 p. c. l'an, suivant le terme pendant lequel la somme sera restée en dépôt, savoir : 3 mois, 3 p. cent, 6 mois, 3 1/2 p. cent, 12 mois, 3 3/4 p. cent. Il n'est émis de certificat toutefois que pour une somme de \$ 500, ou plus.

Succursale à Trois-Rivières.

No. 26 rue Du Platon.

NAP. LANGLOIS,

GERANT.

P. A. COUIN

—IMPORTATEUR DIRECT—

Ferronneries & Quincailleries

Département du Gros 13, RUE CRAIG.

Magasin de Détail 8, RUE DU PLATON

SPECIALITES

Marchandises pour Marchands, Forgerons, Voituriers et Constructeurs. Ces messieurs trouveront un assortiment complet des lignes dont ils ont besoin, et ce, à des prix garantis.

Agent pour les célèbres VERNIS VALENTINE & CIE de New-York et Harland & Sons, Merton, Angleterre.

Toute commande par la malle est promptement et soigneusement remplie.

AVOINES, SONS, FOIS,

POMMES MIEL

VENTES SUR COMMISSIONS

Remises promptes

U. S. Chevalley & Co, 14 Place Royale, Montréal.

Le Fromage et sa

leur valeur alimentaire

Eleveurs et Fermiers

Sous le titre "Mangeons du Fromage", le "Cosmos" a publié un article destiné à faire connaître exactement la haute valeur alimentaire de ce produit, valeur depuis longtemps soupçonnée, mais incomplètement étudiée jusqu'ici.

Voici les indications du "Cosmos":

Il y a bien longtemps déjà que la science nous a appris que le travail de tête exige chez ceux qui s'y livrent une quantité notable de phosphore; ce métal est l'aliment du cerveau.

On a encore affirmé que sa présence dans l'organisme fait les races fécondes; or, ajoutait-on, c'est la chair du poisson qui apporte le plus de phosphore à l'économie; c'est pour cela que, chez les ichtyophages, les familles sont si nombreuses.

Tout cela semblait fort exact. Mais voici que les savants se sont mêlés de la chose; comme de coutume ils ont embrouillé la question, et ils nous enlèvent nos illusions; les savants, comme les hommes de loi sont gens si désagréables!

Il y a quelques jours, des chimistes, sous la direction de M. Balland, ont repris l'étude du phosphore dans les principaux aliments. Le chiffre qu'ils ont trouvé va contre la pratique indiquée, l'ichtyophagie.

Ces savants ont recherché le phosphore sous la forme d'anhydride phosphorique.

La chair de poisson ne vient, au point de vue de la teneur en phosphore, qu'après nombre d'excellents aliments. Ils ont trouvé que la réserve de phosphore chez ces créatures est de 0,60 p. c., quantité qui tombe à 0,30 environ si on se contente de coquillages, huîtres et moules, tandis que, dans les blés elle monte à 1,11 et qu'elle atteint 0,80 dans les millets, les orges, les sorghos, etc. Manger du pain vaut donc mieux, dans le cas qui nous occupe, que de manger du poisson.

Mais il y a mieux: avec votre pain, mangez du fromage; c'est là que se trouvent les plus fortes réserves de phosphore.

Le maximum 1,81 s'observe dans le gruëre; puis viennent: le hollandais avec 1,61, le port-salut et le cantal, 1,28; le camembert, 1,10; le brie est sans valeur à ce point de vue, à peine atteint-il 0,68 p. c.

Pour varier son régime, on peut encore s'adresser aux légumes secs; le cajon, le lupin, le pois donnent de 0,61 à 1,1; les doliques, les haricots, les lentilles donnent jusqu'à 1,35, et les fèves vont même à 1,45.

Tout à fait inutile de s'adresser aux légumes frais, 0,1, x.2 p. c., voilà tout ce qu'ils peuvent offrir de phosphore; le riz ne dépasse guère ces limites. De même pour les fruits frais: cerises, fraises, groseilles, oranges, poires, pommes, raisins, où le phosphore est plus souvent au-dessous de 0,1.

Quant aux œufs, le phosphore y est représenté par 0,26. Avis aux intellectuels et à ceux qui rêvent une nombreuse famille.

Nous n'avons pas parlé des viandes de bœuf, de veau, de mouton, de volaille, où on ne trouve guère que 0,45 de phosphore; c'est encore moins que dans le poisson, et beaucoup moins que dans le pain, même bis, que dans les légumes secs et surtout dans les fromages.

Les végétariens peuvent donc se réjouir. S'il est bien d'encourager la pêche, il est encore plus utile d'encourager l'agriculture et les fruitières où se préparent ces bons fromages à 1,80 p. c. de phosphore.

Les Remèdes du Professeur Vink

Rappelez-vous qu'un remède appliqué à temps vous permettra souvent de sauver une bête de grand prix.

ont leur place marquée dans toutes les fermes et dans tous les ranches bien tenus; ils répondent à tous les besoins du fermier et de l'éleveur.

- Poudre Restaurative du Prof. Vink
- Poudre Dépurative du Prof. Vink
- Vermifuge du Prof. Vink
- Poudre Respiratoire du Prof. Vink
- Spavin Cure du Prof. Vink
- Colic Cure du Prof. Vink
- Spécifique du Prof. Vink
- Onguent du Prof. Vink
- Huile Vétérinaire du Prof. Vink
- Spécifique du Prof. Vink
- Vésicatoires (mouches à café) du Prof. Vink.

Des centaines de Certificats attestent la haute valeur de ces Remèdes éprouvés et garantis.

PREPARE PAR The Joliet Chemical Co., Ltd., Joliet, Can.

St Maurice Valley Ry

Les trains du chemin de fer de la Vallée du St-Maurice circulent comme suit: Départ de Shawinigan-Falls, 9.30 a. m. et 6.45 P. M., pour arriver aux Trois-Rivières à 11 A. M. et 8 P. M.; allant au nord, les trains laissent Trois-Rivières à 7.15 A. M. et 5. P. M., arrivent à Shawinigan Falls à 8.45 A. M. et 6.15 P. M.

Jusqu'à nouvel ordre ce service se fera tous les jours excepté le Dimanche.

60 YEARS' EXPERIENCE



TRADE MARK DESIGNS COPYRIGHTS & C. Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether his invention is probably patentable. Communications strictly confidential. HARRIS & COMPANY, Patent Attorneys, 361 Broadway, New York.

Scientific American

A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms: one year, four months, \$1. Sold by all news-dealers. MUNN & Co. 361 Broadway, New York.

"LE CASTOR"

Tabac Canadien Rouge Quesnel



Le plus riche en arôme. Le plus agréable à fumer. 5 CTS LE PAQUET. Essayez-le: Vous l'adopterez!

Tabacs en Feuilles ROUGE HAVANE QUESNEL

Nous avons un assortiment considérable des meilleurs sortes de Tabacs en Feuilles, en Roles et en Menottes. Nous invitons le commerce à demander Prix et Echantillons.

LABRECQUE & PELLERIN

415 rue Ontario Est, MONTREAL, Canada.

SIROP DU DR FRED DEMERS

POUR LES ENFANTS

Demandez toujours ce sirop car c'est le meilleur pour le sommeil, la dentition, les coliques et diarrhées, les vomissements, etc. Dépôt: 1155, St-Jacques, Montréal.

Coffre-Fort Meilink

\$16.00 à \$50.00 Le seul réellement à l'épreuve du feu, de l'eau et de l'humidité. Pour catalogue détaillé s'adresser à: J. JUDGER GRAVEL, Seul Agent, 25 Place Jacques Cartier, - Montréal.

BOITE de POSTE 614 31 & 33 Rue DU PLATON TELEPHONE 9

Louis Brunelle & Frere

MARCHANDS-EPICIERS

EN GROS ET EN DETAIL

Les acheteurs trouveront à des prix spéciaux, pour la ville des marchandises de première qualité en tous genres. Café et Thé de 20 à 40 cts. Pâtes Françaises (importées) et Canadiennes. Poudre à Pâte avec jolis présents. Amandes, Biscuits, Fromages de toutes sortes: canadien, fort et doux, Oka, Gruyère, Crème, Roquefort.

Beurre de table, Œufs frais et conservés, Jambon et Bacon etc. Vins Liqueurs de choix Brandy, Champagne, Vin de Table, "Vieux" Cherry, Vieux Port en bouteille et au gallon.

Nous donnons des coupons sur marchandises de tablette, ayant droit à de magnifiques cadeaux en argenterie.

Nous nous ferons un plaisir d'aller prendre les ordres à domicile lorsqu'on nous en fera la demande

UNE VISITE EST SOLLICITEE

BOITE POSTALE 585 TEL. BELL 15

THOMAS BOURNIVAL

MARCHAND-EPICIER

M. THOMAS BOURNIVAL offre à sa nombreuse clientèle à des prix excessivement bas.

Graines de Mil Canadien, Trèfle Rouge, Vermont, Alsike et Blanc, Blé et Blé-d'Inde à Silo

ainsi que toutes autres variétés de Graines de semence, portant l'inspection du Gouvernement.

Insistez pour la farine à boulanger "Polar Star" et la farine à Pâtisserie "Castor".

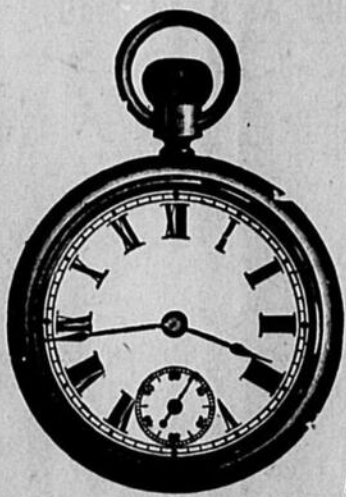
48 RUE DES FORGES

Pour Cadeaux allez chez

A. BERGERON

HORLOGER BIJOUTIER OPTICIEN

No 30 Rue des Forges TROIS-RIVIERES



Importateur de Montres, Horloges, Bijouteries, Argenteries, Verre coupé, marchandises en cuivre, bronze, porcelaine. Assortiment de Chapelets, montés en Or et en Argent Médailles, etc. Ouvrage fait par des ouvriers de première classe, ordres reçus par la maille et exécutés dans le plus court délai.

J. A. DUPLESSIS

INGENIEUR-MECANICIEN

Manufacturier d'ENGINS à VAPEUR et à GAZOLINE, ROUE A L'EAU, ARBRES DE COUCHE, COUSINETS, PALIER et SUSPENSOIR (hanger).

Toutes sortes de machineries pour Moulin à Scie, Moulin à Farine, Manufacture et tout ouvrage en fer et en cuivre.

Réparations de toutes sortes faites avec soin

SPECIALITE: Scissaille et Poinçonneuse (shear and die pour Forgeron et (Jack screws.)

Toute lettre recevra une réponse

33, RUE ST-GEORGES

FERRONNERIE et QUINCAILLERIE

Nous avons toute la quincaillerie et ferronnerie, lames de fer et acier, ferrures de portes, etc., etc., tous les outils du menuisier, plombier, peintre, serrurier, du constructeur

USTENSILS DE CUISINE, et tout le nécessaire de la bonne ménagère à très bas prix.

The EDW. CAVANAGH CO. 2547, St-Jacques, - MONTREAL

Adresses d'Affaires

P. N. Martel C. E. N. L. Duplessis, C. E. MARTEL & DUPLESSIS Avocats Rue St-Joseph Trois-Rivières. 1,6,1904

JOS. G. HARNOIS Avocat 33 Avenue Laviolette Trois-Rivières

METHOT, COMEAU, OGDEN Avocats 15 et 17 Bonaventure Trois-Rivières.

JOSEPH BARNARD L. L. B. Avocat 27, Rue Alexandre. 1,6,04

L. P. GUILLET Avocat 27 1-2 rue Alexandre

B. P. 46 BLONDIN & DESY Avocats 20 rue St-Joseph. MM. Blondin et Desy tiendront aussi un bureau à Louisville chez M. J. A. Coutu N. F. et un à Grand'Mère chez M. P. E. Blondin N. P.

Tel. Bel 421. B. P. 644 A. LEBRUN Notaire 23 Bonaventure Argent à prêter, à la ville et à la campagne, sur garantie hypothécaire ou autre,

TELEPHONE BELL 235. J. A. LEMIRE, LL. L. Notaire Bureau et résidence: Coin des rues Hart et Alexandre. Ancienne place de P. O. Guillet, N. P. Secrétaire des commissaires pour l'érection des paroisses, la construction des églises, etc. Argent à prêter sur hypothèques à la ville et à la campagne. 1-8-1a

Tel. Bell No 210 Dr. J. E. DOHAN. Chirurgien-Dentiste Trois-Rivières, P. Q. Bureau: Edifice Banque Hochelaga.

LES DOCTEURS De BLOIS & TOURIGNY Anciens Elèves DES HOPITAUX DE PARIS Ont ouvert des Bureaux de consultation au No. 21, AVENUE LAVIOLETTE TROIS-RIVIERES

Medecine, maladies des femmes, maladies nerveuses et chroniques. Heures de bureau: 8 à 10 a. m. 1 à 4 p. m. 7 à 9 p. m.

NORMAND & CARIGNAN Agents d'Immeubles Bureau: Bâtisse Banque d'Hochelaga, Deuxième Etage. TROIS-RIVIERES 25-9-1a

Mon Principe

IL faut qu'un complet ou un pardessus sied bien et possède un certain cachet individuel pour que le client aime à le porter et soit par conséquent satisfait.

Ma clientèle a toujours cette satisfaction que vous cherchez. Pourquoi ne le seriez-vous pas?

Boutons pour Costumes de Dames livrés à court délai.

Jos. Lambert, MARCHAND-TAILLEUR 189 - Rue Notre-Dame - 189 TROIS-RIVIERES

PATERSON

3 TABLETTES pour la Toux Prenez-en une quand vous sentez l'approche d'un rhume, prenez-en une quand ce rhume vous harcasse, une quand la gorge et les bronches commencent à se gonfler. Recommandées par les professeurs de médecine, elles vous débarrassent de la toux et de la bronchite.

Les Usages du Thé

PAR L. LODIAN

(Traduit de *Scientific American*)

Malgré l'usage presque universel du thé, le public en général connaît très peu de chose à son sujet; tout ce qu'il en sait peut-être, c'est qu'il en boit une décoction faite d'habitude avec du thé des qualités inférieures connu sous le nom de thé mélangé, rarement une infusion convenablement faite, et que les ménagères économes se servent des feuilles qui ont infusé pour abattre la poussière en balayant. Le public n'est pas au courant des usages innombrables auxquels on emploie le thé dans d'autres pays.

En Chine, les feuilles de thé sont aussi utilisées pour le balayage des planchers, mais leur emploi utilitaire ne se termine pas là. Dans les régions où le combustible est rare, les feuilles qui ont été infusées, sont comprimées sous forme de briquettes et employées de la même manière que les blocs de tourbe.

Ce combustible est particulièrement apprécié pour le séchage de la viande de porc, et la viande séchée ou fumée au thé est au Chinois ce que le lard et au sucre sont pour nous. Les cendres de ce combustible sont utilisées pour fertiliser le sol. Mais avant même leur emploi combustible, les feuilles de thé servent à autre chose. On les étuve et on les laisse tremper dans l'eau froide pour recueillir l'acide tannique qu'elles contiennent (environ 12 pour cent). Cet acide est employé au tannage du cuir, et à la teinture des textiles. Il donne une belle couleur brune permanente ne demandant aucun mordant et n'est affecté ni par la lumière du soleil, ni par le blanchiment, ni par le lavage. Quelquefois les feuilles de thé de rebut sont employées comme fourrage pour les bestiaux—elles procurent au moins un aliment volumineux sinon très nourrissant. On peut aussi faire sécher ces feuilles et les mélanger avec les thés de qualité inférieure du commerce aromatisés artificiellement; ce mélange est connu sous le nom de "lie-téa". La décoction qui en résulte ne peut pas être bien supérieure à celle du foin commun que nous connaissons tous bien.

L'usage le plus curieux soit fait des briquettes de thé en Orient, c'est son emploi comme monnaie. Mention est faite de ce genre particulier de monnaie dans le Dictionnaire de Mécanique de Knight, l'Encyclopédie Américaine et les voyages de l'abbé Huc en Tartarie, au Thibet, etc. Cette monnaie est encore en circulation comme moyen d'échange dans les villes chinoises situées loin dans l'intérieur et dans les marchés et bazars de l'Asie centrale, vers le sud de Pamir et du Thibet et vers le nord, à travers la Mongolie jusqu'à la frontière de Sibirie. Entre la ville mongolienne de Urga et la ville sibérienne de Kiakta, il y a d'habitude un demi-million de taëls de cette monnaie en circulation. A cette dernière ville, les briquettes de thé cessent d'être employées comme monnaie et entrent dans le commerce régulier du thé de la Sibirie et de la Russie. Ces briquettes sont en grand usage dans l'armée russe et sont employées par les ingénieurs arpenteurs, les troupes théâtrales en tournée, les chasseurs, les sportsmen et les touristes en général.

La valeur de certaines de ces briquettes est de 2 taëls environ, soit \$2.25. Plus on s'éloigne des régions de l'est productrices de thé, plus la valeur des thés plus ils sont précieux, on produit des briquettes représentant des valeurs de \$10, \$20, \$30 et plus. D'après l'abbé Huc, les paiements en Tartarie se font généralement au moyen des briquettes de thé

Beaucoup des thés chinois du plus haut choix ne quittent jamais le pays, c'est-à-dire ne sont jamais exportés en quantités commerciales. Les spécialistes en thé d'Europe et d'Amérique s'arrangent pour en obtenir des spécimens par l'intermédiaire de leurs correspondants dans les centres d'exportation de la Chine, mais ces échantillons ne sont pas à vendre.

Ces thés rares sont conservés pour faire des comparaisons avec les thés ordinaires du commerce; on les connaît sous le nom de "thés non importés". Je n'ai connu qu'une seule personne (hors des contrées de production) qui fournisse au commerce ou au public en général des spécimens de thés rares. Ses prix varient de \$75 à \$100 la livre. Comme même un expert ne peut pas juger avec sûreté un tel thé sur son apparence seule, il est nécessaire de le goûter en infusion avant d'en acheter. Le vendeur ne peut guère faire goûter ce thé gratuitement; aussi il prélève de \$1 à \$1.50 par tasse et comme une infusion bien préparée permet de faire environ 200 tasses par livres, le vendeur retire un profit énorme de cette décanation. En de rares occasions, des thés d'une valeur exceptionnelle, vendus aux enchères à Londres, ont rapporté de \$225 à \$275 par livre. Mais ces thés de fantaisie, qui valent presque leur poids d'or, sont rarement vus du public ordinaire; on les conserve dans des jarres en verre cachotées, que les spécialistes qui les possèdent placent dans un coffre-fort. Des thés si exceptionnels valent le haut prix qu'on les paie et leur achat n'est pas le simple résultat d'un engouement, car les experts du commerce central du thé de Londres ont parmi eux quelques-uns des connaisseurs les plus habiles qui existent.

On rencontre rarement dans le commerce du thé, non en feuilles, mais en fleurs même de la plante. Les pétales, les étamines, etc., sont séchés au soleil; le thé qui en résulte a une couleur particulièrement délicate et donne une infusion de couleur ambrée pâle, d'un goût plutôt plus astringent que l'infusion de la feuille ordinaire de bonne qualité moyenne. C'est un goût auquel on finit par s'habituer et, si ce thé pouvait devenir un article commercial, il est douteux qu'il pût devenir populaire.

En Amérique, le thé en poudre, dont une partie est de bonne qualité, n'est pas utilisé comme il devrait l'être. En Europe, c'est un article régulier de commerce; on l'annonce et on le vend comme thé en poudre. En Amérique, on le verre à des milliers de restaurants à bon marché qui en font un mélange d'acide tannique, de sucre et de thé bouilli vendu sous le nom de thé. Si, comme en Orient, cette poudre était comprimée en briquettes, on pourrait en faire de bon thé, et ce produit trouverait un débouché facile, grâce à la multitude d'usages auxquels il convient. Dans la Caroline du Sud on a commencé la production de ces briquettes et, en Europe, des me-

Gin Kiderlen

Le plus pur. Le plus fort. Le meilleur au goût.

Fils de la Compagnie des Indes, à Paris, 10, rue de Valenciennes, 10.

Le plus pur. Le plus fort. Le meilleur au goût.

JE SOUFFRAIS DE MAUX D'INTESTINS EPOUVANTABLES

TOUT LE MONDE ME DISAIT QUE J'AVAIS L'APPENDICITE. — VOUS M'AVEZ GUERI AVEC LES PILULES MORO, MAINTENANT JE SUIS SANS DIFFICULTE, L'OUVRAGE LE PLUS FORT.

Quand j'ai commencé à prendre les Pilules Moro, je pesais 120 livres, maintenant je pèse 170.

Les intestins sont certainement une des parties les plus délicates de l'organisme humain; il n'y a rien qui soit aussi douloureux et où la moindre affection soit aussi dangereuse.

Vous entendez tous les jours parler des méfaits de l'appendicite, cette maladie qui est presque à la mode, puisque tout le monde semble en être atteint.

Et il ne faut pas oublier qu'on en meurt subitement!

Il ne se passe pas une soirée sans qu'on lise qu'un tel a été emporté à l'hôpital pour lui faire l'opération de l'appendice; heureux encore, quand on n'apprend pas qu'un tel a été porté beaucoup plus loin parce qu'on ne lui a pas fait l'opération.

Tout le monde se souvient encore de l'émoi causé dans l'univers entier, quand on apprit que le couronnement du roi devait être retardé parce que des médecins avaient décidé de l'opérer.

Tout cela vous indique bien qu'il ne faut pas badiner avec les intestins et qu'au premier malaise sérieux de ce côté il faut agir.

Lisez la lettre que nous publions plus loin, dont l'auteur est Léopold Rhéaume, maintenant de Biddeford, Maine.

M. Rhéaume souffrait d'un terrible mal d'intestins; il avait consulté des médecins qui lui avaient assuré qu'il avait l'appendicite; lui-même se croyait atteint de cette maladie.

C'est alors qu'il eut l'idée lumineuse de s'adresser aux Médecins de la Compagnie Médicale Moro.

Nous l'avons immédiatement dissuadé de se faire opérer, la correspondance en fait foi, nous lui avons assuré qu'il n'avait pas l'appendicite, nous nous sommes engagés à le guérir avec les Pilules Moro et un sage traitement.

Et nous avons tenu parole; lisez sa lettre à cet effet.

Ainsi, voilà un homme auquel nous avons évité une opération inutile, coûteuse et dangereuse.

Combien y en a-t-il qui succombent sur la table d'opération?

Nous l'avons sauvé: Aujourd'hui il est marié, père de famille, il travaille, il gagne sa vie et il proclame les bienfaits des Pilules Moro.

Que veut-on de plus? Lisez sa lettre:

Biddeford, Me., 6 Mars 1906.

Messieurs,
Lorsque je me suis adressé à vous la première fois pour me soigner, j'étais bien malade. Tout jeune encore, je souffrais de maux d'intestins épouvantables qui m'empêchaient de travailler. Quand ils me prenaient, j'étais obligé de me mettre au lit et de cesser tout ouvrage. J'habitais alors Saint-Méthode d'Adstook, Co. de Beauce. J'avais contracté cette maladie à manger des pommes vertes et à avoir été me baigner en achevant de souper. Le lendemain j'étais tombé malade, je ne m'en étais jamais relevé. Deux médecins consultés par moi m'avaient dit que j'avais l'appendicite, et, n'ayant pas pu me soulager, ils me conseillèrent l'opération.

sures semblables ont aussi été prises.

Le thé virginal, ainsi nommé parce qu'on le sert aux mariages chinois, est fait de la feuille intacte séchée au soleil et attachée avec trois cordonnets de soie de couleur. Après l'infusion ces petits paquets de feuilles sont marinés dans le vinaigre et consommés en salade. Ce thé est vendu dans des boîtes particulièrement belles, couvertes de soie et dont le couvercle est en verre. Le plus rare de tous, un thé qui n'a jamais été importé en Amérique est un thé naturellement sucré, dont la production très limitée a lieu dans l'ouest de la Chine. Sa culture date de plusieurs siècles et le secret en a été jalousement gardé de génération en génération. La présence de la saccharine est probablement due à des greffages et à des années d'études et de soins patients, comme seul le petit planteur chinois est capable de faire.

La force du thé de Chine est, dit-on, bien supérieure à celle du produit de l'Inde. Des experts prétendent que, si on fait des essais comparatifs de thés de Chine et de thés de l'Inde et de Ceylan, on s'aperçoit vite que les qualités de tasse de ces derniers sont beaucoup plus éphémères, tandis que celles des thés de Chine sont plus stables. On croit que cela est dû à la culture du thé dans les grandes plantations de l'Inde et de Ceylan, au moyen de coolies engagés pour ce travail; il n'y a rien qui pousse ces hommes à faire un effort personnel pour l'amélioration du produit. D'un autre côté, depuis un temps im-

mémorial, la culture du thé en Chine est faite par de petits fermiers, possédant chacun quelques acres de terre et donnant à cette culture tout leur temps, leur travail et leur intelligence. Ils connaissent, pour ainsi dire la condition et les particularités de chaque arbre. Cette culture intensive a eu pour résultat d'amener à une perfection remarquable la force du thé. C'est une des raisons pour lesquelles on entend parler de thés chinois—jamais de thés indiens—rapportant quelquefois plus de \$100 par livre. Dans ces dernières années, le système des plantations et des coolies a été introduit en Chine par des maisons étrangères qui contrôlent la production entière de grandes étendues de terres. Il en est résulté une dépréciation partielle du thé de Chine; mais il est probable que la Chine pourra toujours maintenir son rang pour la production des feuilles de la plus haute qualité.

Pour l'achat du thé, une bonne règle à suivre par ceux qui ne sont pas connaisseurs, c'est de ne jamais payer moins de \$1 par livre. Il ne manque pas de maisons qui vendent des thés à \$2, \$4 et \$6 et ces thés valent d'habitude leur prix, bien qu'il soit possible d'acheter du thé réellement bon à \$1. On peut obtenir d'assez bonnes feuilles pour 75 et 50 cents; mais les thés vendus au-dessous de ce dernier prix ne valent pas la peine d'être considérés. A ce propos, il est très rare de trouver de bons thés dans les petites épiceries, car la demande pour ces thés dans ces petits magasins n'est pas suffisante pour leur permettre d'en tenir un stock.



LEOPOLD RHEAUME, Biddeford, Maine.

Je me suis enfin adressé à vous, vous m'avez rassuré, vous m'avez affirmé que je n'avais pas l'appendicite et que vous pouviez me guérir. Je vous ai crus et vous m'avez ordonné les Pilules Moro que j'ai prises et aussitôt je me suis trouvé soulagé. Depuis lors j'ai beaucoup voyagé, j'ai beaucoup travaillé et toutes les fois que je me suis senti de quelques malaises des intestins, j'ai repris des Pilules et les malaises sont disparus. Toutes les fois que j'ai pris régulièrement vos Pilules Moro je me suis porté à merveille.

Maintenant je suis marié et j'habite dans le Maine, où je travaille dans le bois, c'est-à-dire au gros ouvrage. Je ne me ressens plus de rien et il me semble que j'engraisse tous les jours. Quand j'ai commencé à prendre vos Pilules je pesais 120, maintenant je pèse 170. Jamais je ne me suis senti en aussi bonne condition et je n'oublierai jamais tout le bien que m'ont fait les Pilules Moro. C'est grâce à elles que j'ai retrouvé la santé.

Croyez à toute ma reconnaissance,

LEOPOLD RHEAUME, Biddeford, Me.

CONSULTATIONS GRATUITES: Adressez-vous par lettre ou personnellement, au No 272 rue Saint-Denis, si vous désirez avoir des conseils. Les Médecins de la Compagnie Médicale Moro vous donneront, tout à fait gratuitement, les informations nécessaires pour l'emploi des Pilules Moro et vous indiqueront aussi un autre traitement si votre maladie le requiert.

Les Pilules Moro sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi, par la malle, soit au Canada ou aux Etats-Unis, sur réception du prix, pour une boîte, \$2.50 six boîtes.

Toutes les lettres doivent être adressées: COMPAGNIE MEDICALE MORO, 272 rue Saint-Denis, Montréal.

Les principales espèces de thé noir sont: "peko", "congou" et "suchong". Peko est un mot chinois qui signifie duvet; les feuilles de ce thé sont si tendres et si peu développées qu'elles sont couvertes d'un duvet doux — protection naturelle pour la jeune feuille contre un refroidissement soudain et imprévu de la température. Dans les thés verts, il y a les espèces suivantes: "imperial", "hyson", "formosa", "ulong". Cette dernière espèce est souvent classée dans les thés noirs, quoiqu'elle soit réellement verte, à feuille noirâtre. Les Chinois eux-mêmes la classent parmi les thés verts.

Les Qualités de la Quinine

comme tonique doux et efficace, sont prisés au plus haut degré et sous une forme agréable dans le

Vin de Quinine de Campbell

Voilà 30 ans que les médecins les plus en vue l'ordonnent.

K. CAMPBELL & CIE, MFRS. MONTREAL

LE TRIFLUVIEN

VENDREDI 5 AVRIL 1907

MANUFACTURE DE COTON

Comme nos lecteurs le savent une compagnie puissante a demandé une aide au conseil pour mettre en opération aux Trois-Rivières une importante filature de coton. C'est maintenant chose entendue.

La Compagnie demandait un bonus de \$100,000 et une exemption de taxes pour l'espace de dix années. Le bonus était payable comme suit: \$50,000, après la construction de la première section qui devra être évaluée à \$500,000 et procurer du travail à plus de 300 personnes. La Compagnie s'engageant à ne pas payer moins de \$125,000 de gages par an. \$50,000 étaient encore exigibles après la construction de la seconde section de même valeur que la première, la Compagnie se chargeant des mêmes obligations.

Le conseil a cru ne pas pouvoir offrir un aussi fort montant et ne pas pouvoir accorder une exemption complète sur les taxes.

Voici l'offre qu'on a faite et qui a été acceptée séance tenante par les représentants de la Compagnie.

La compagnie devra construire et mettre en opération un établissement de la valeur de \$500,000, employer 300 personnes et payer \$125,000 de gages par an. Après la construction et la mise en opération de cette première section la ville versera une somme de \$50,000.

Lors de la construction de la seconde section, la compagnie sera tenue aux mêmes conditions que pour la première quant au nombre d'employés et au montant de salaires à payer, la ville versant alors \$25,

000. Au lieu d'une exemption complète de taxes, la compagnie paiera \$1500 par an, sans compter les taxes de drainage, d'eau, etc.

Les représentants de la compagnie ont accepté ces offres et le contrat entre la ville et eux sera préparé ce soir en séance spéciale du conseil.

Ce règlement sera naturellement sujet à ratification par les contribuables, mais il est à peu près certain qu'il passera sans difficulté.

Au point de vue de l'intérêt financier de la ville c'est un marché avantageux. Le seul montant des taxes annuelles exigibles sur un établissement de cette valeur compensera largement le bonus accordé par la ville, sans compter l'augmentation certaine de population que cet établissement ne pourra manquer de provoquer.

Une autre chose qui doit donner confiance dans l'entreprise, ce sont les noms des promoteurs. MM. Greenshields, Withead et autres intéressés sont des hommes d'affaires sérieux, disposant de grands capitaux, et qu'on a vus à la tête de toutes les grandes entreprises financières de ces dernières années.

Le pessimisme de ceux qui se recroient contre ces subventions est certainement exagéré.

Il n'est personne qui ne soit absolument convaincu que Trois-Rivières offre pour ce genre d'établissement des avantages qu'on aurait certainement peine à trouver ailleurs. Pourquoi alors refuser de croire qu'une compagnie puissante ait enfin jeté les yeux sur notre ville?

fectué et nous n'avons pas eu à déplorer une diminution du chiffre de nos affaires avec cette partie du pays.

La fin de l'année 1906 a été signalée par le parachèvement de deux entreprises d'une importance incalculable pour la cité des Trois-Rivières. Les quais, dont la construction avait été commencée en 1903, ont été récemment complétés par MM. Randolph MacDonald & Co, et la compagnie du chemin de fer de la Vallée du St-Maurice a, le 30 décembre 1906, parachévé les travaux de construction de sa ligne entre la cité des Trois-Rivières et la ville de Shawinigan Falls. L'action de cette Chambre s'est fait heureusement sentir à l'égard de ces deux entreprises.

Nos représentations aux autorités ont eu l'effet de hâter le parachèvement des travaux des quais dont la construction on l'a admis, s'effectuait avec trop de lenteur.

Quant au chemin de fer de la vallée du St-Maurice, cette Chambre a tout de suite saisi l'immense bénéfice qui en découlerait pour Trois-Rivières et elle s'est empressée de donner aux promoteurs de cette entreprise sa plus vigoureuse assistance.

La mise en opération de cette voie ferrée fera de la cité des Trois-Rivières le centre où devront nécessairement converger les produits des régions du nord et de l'ouest du St-Maurice, comme elle en sera aussi le magasin d'approvisionnement.

Toutes ces régions vont, sans doute, dans un avenir peu éloigné se développer avec une rapidité remarquable, car l'expérience des faits économiques nous apprend que c'est là presque invariablement ce que produit l'établissement des voies ferrées. Tandis que cette région sera traversée du nord au sud par le chemin de fer de la vallée du St-Maurice, elle le sera, en outre, de l'ouest à l'est, par le Transcontinental National. Ces deux chemins nous assurent donc de nouveaux débouchés. L'assurance des débouchés est une condition absolument indispensable au développement du commerce et des industries. Sous ce rapport nous pouvons avoir confiance dans l'expansion rapide de notre marché local. Au même point de vue nous avons lieu de nous réjouir du parachèvement de notre quai. Nous offrons évidemment par là de plus grandes facilités de transport par eau.

En somme il n'est pas audacieux de dire qu'à Trois-Rivières se trouve à l'heure actuelle à un tournant de son histoire. Il est facile de percevoir pour nous de multiples indices de progrès et de prospérité. A nous d'avoir l'œil ouvert, de saisir la fortune pendant qu'elle passe, de mettre en commun nos énergies et nos connaissances pour utiliser jusqu'à leur maximum de rendement les ressources qui s'offrent à notre initiative.

Nous avons secondé de nos efforts les démarches faites auprès du Conseil de la cité des Trois-Rivières aux fins d'obtenir des secours pécuniaires pour venir en aide à la compagnie d'exposition agricole de cette région et pour faciliter à MM. Girard & Godin, manufacturiers, de cette ville, la reconstruction de leurs établissements détruits par le feu.

Nos efforts ont été couronnés de succès.

La Corporation de la cité des Trois-Rivières a accordé à la compagnie d'exposition un bonus de \$1000.00. Cette allocation avait sa raison d'être. Il est incontestable que ces assises agricoles, en attirant ici une foule d'agriculteurs, de commerçants et de voyageurs sont chaque année une source de revenus croissants pour notre commerce.

MM. Girard & Godin ont aussi obtenu la Corporation un prêt de \$35,000.00, ce qui leur a permis de réparer le désastre causé par l'incendie. Ils ont

FONDÉE EN 1865

BOITE DE POSTE 576

O. Carignan & Fils,

Marchands-Epiciers

En GROS et en DETAIL

No. 26, RUE DES FORGES

TROIS-RIVIERES

Cette maison de commerce, qui est une des plus anciennes, s'occupe en général du commerce d'épicerie, de vins et liqueurs. Satisfaction complète sous tous rapports et défie toute compétition.

SPECIALITES:

Vin de messe TARRAGONE et SICILE Cognac
JOCKEY CLUB. Conserves alimentaires

Correspondances Sollicitées

construit deux magnifiques bâtisses, mesurant chacune 200 pieds par 60, qui font grandement honneur à notre ville. Ces messieurs ont à leur service un nombre relativement considérable d'employés qui, si cette industrie eut disparu de Trois-Rivières, eussent grandement souffert par manque de travail. Ils ont pu ainsi rester parmi nous et il en est résulté un bien immédiat et sensible pour notre cité, car depuis la reconstruction de ces bâtisses et la reprise des affaires par MM. Girard & Godin, la rue Gervais, qui longe leur établissement, s'est bordée de maisons d'un bout à l'autre et présente maintenant un joli aspect.

L'action de la Chambre de Commerce s'est encore fait sentir à l'égard de l'établissement dans cette ville d'un arsenal où nos militaires pourront dorénavant se livrer à leurs exercices. Cet arsenal vient d'être terminé: il est d'une superbe architecture, pourvu de toutes les améliorations modernes et constitue l'un des plus beaux ornements de Trois-Rivières. Nos jeunes gens manifestent de l'enthousiasme pour les armes. Nous devons les en féliciter et nous en réjouir. Les exercices militaires contribuent puissamment au développement de la force physique et en outre constituent pour eux un amusement sain, propre à les détourner de distractions dangereuses pour la santé et que la morale prohibe.

A ce point de vue et aussi dans l'intérêt du commerce de Trois-Rivières cette Chambre a usé de son influence pour obtenir du gouvernement fédéral que le lieu de campement annuel pour les milices de la Province de Québec soit fixé à Trois-Rivières. Ce séjour de plusieurs milliers d'hommes parmi nous chaque année crée pour nos commerçants, surtout ceux dont le commerce a pour objet les comestibles, des bénéfices peu ordinaires.

Il ne suffit pas d'enregistrer nos succès, il faut de plus constater nos défaites. Les intérêts commerciaux de la cité des Trois-Rivières ont eu beaucoup à souffrir depuis quelques années de la conduite tenue par la compagnie du chemin de fer "Grand Tronc" à l'égard du service des convois entre Doucette's Landing à Victoriaville. Cette Chambre a formulé les griefs des commerçants trifluviens et fait des représentations à la compagnie et à la commission des chemins de fer du Canada tant au sujet du fret que des avantages qui devraient être fournis aux voyageurs. Il nous faut admettre que nos démarches ont été jusqu'ici infructueuses et que la compagnie n'a pas jugé opportun de faire droit à nos demandes.

La commission chargée par le

parlement fédéral de reviser le tarif douanier est venue, sur l'invitation spéciale de cette Chambre, siéger à Trois-Rivières, et nos commerçants et nos industriels ont pu ainsi lui exposer leurs vues en matière de tarif. Pendant leur séjour ici les honorables membres de la commission ont été les hôtes de la Chambre de Commerce de Trois-Rivières. Elle avait nommé à cette fin un Comité de réception. Les membres de ce Comité se sont efforcés de leur rendre le séjour dans notre ville aussi agréable que possible et de les mettre à même d'apprécier les conditions et les besoins de notre industrie et de notre commerce.

L'instabilité qui a longtemps régné dans la politique douanière du Canada était de nature à éloigner les industriels résidant à l'étranger des projets qu'ils avaient pu former de fonder des établissements dans notre pays. Le gouvernement fédéral ayant aujourd'hui manifesté par des actes sa volonté d'asseoir sur des bases stables son système douanier, ces industriels peuvent maintenant se livrer sérieusement à l'examen de ce qui peut être entrepris, avec avantage, dans ce pays.

A part cette participation aux mesures d'intérêt général pour le commerce, la Chambre s'est en outre sérieusement occupée de sa régie interne. Une commission, après avoir fait une étude approfondie de la constitution qui nous régit, a élaboré un projet de nouveaux règlements qui a reçu l'approbation unanime de tous les membres de cette Chambre.

L'impression de ces nouveaux règlements est maintenant terminée et ils vous seront incessamment distribués. Cette refonte de nos règlements a été faite avec une remarquable habileté et une saine science de nos besoins. Il en résultera, nous avons lieu de l'espérer, plus de cohésion dans notre conduite, plus de clarté dans nos délibérations, plus d'efficacité dans nos opérations.

Bien que l'initiative de cette chambre n'y ait été pour rien je ne saurais clore cette revue des faits intéressants le commerce de Trois-Rivières, sans mentionner l'établissement dans notre ville de deux banques nouvelles. La Banque Nationale, puis la Banque Provinciale ont toutes deux ouvert une succursale ici.

Ce sont là des événements heureux pour le commerce et nous souhaitons à ces deux banques tout le succès qu'elles ont en lieu d'attendre au milieu de nous.

Le commerce du Canada en général a perdu, le 24 décembre 1905, dans la personne de feu l'Honorable Raymond Préfontaine, Ministre de la marine et des pêcheries, un de ses plus

Chambre de Commerce des Trois-Rivieres

Rapport du Président pour 1905-1906

Messieurs,

Il semble que l'action de la Chambre de Commerce perdrait de son efficacité, de sa vigueur si ses membres ne faisaient de temps à autre un examen rétrospectif des travaux qui les ont occupés.

Il est utile, il est nécessaire d'établir ainsi le bilan de nos opérations, de noter les succès obtenus, les échecs subis, de rechercher leurs causes, afin d'en tirer parti et de modifier notre conduite en conséquence.

Avant de passer en revue les diverses questions qui ont fait l'objet de nos études au cours de cet exercice, c'est pour moi un agréable devoir d'exprimer à l'honorable ministre des travaux publics notre cordiale reconnaissance pour sa gratitude à l'égard de cette Chambre en mettant à notre disposition les spacieux appartements où nous transigeons nos affaires. En ce faisant je crois être votre fidèle interprète et je continue une tradition qui, depuis des années, grâce à la bienveillance de Monsieur le ministre, existe pour nous.

Une des premières mesures, auxquelles cette Chambre a donné son appui à la fois moral et financier, a été l'organisation d'une halle aux beurres et fromages dans la cité des Trois-Rivières. Tous ceux qui dans ce district sont intéressés dans l'achat et la vente de ces produits ont ainsi l'opportunité de trouver dans notre ville un marché à proximité où ils peuvent facilement se mettre en rapport et transiger. L'afflux

de commerçants que l'établissement de cette halle amène à Trois-Rivières ne peut produire que d'heureux résultats pour le commerce de notre ville.

Il me suffira d'indiquer ici les taux des transactions opérés au cours de la dernière saison pour vous faire entrevoir tout le bien qui en résulte pour notre commerce. Il s'est offert en vente cette année à la halle 231,000 livres de beurre et il s'en est vendu 167,446 livres: celles-ci représentant une valeur de \$48,419'45. La quantité de fromage offerte en vente a dépassé 700,000 livres et celle vendue a atteint 536,650 livres, ces dernières valaient \$59,251'51. Ces résultats encourageants sont en grande partie dus au fait que les laitiers, les experts, les producteurs, les fabricants et commerçants de beurre et fromage peuvent par le moyen de cette halle s'entendre et se renseigner plus aisément et plus fructueusement.

Cette Chambre a aussi donné son approbation au creusage de la rivière Godfroi qui, à l'époque du printemps, aux eaux hautes, est l'endroit le plus propice où le St-Laurent puisse être traversé par les personnes résidant dans le haut du comté de Nicolet, notamment dans les paroisses de St-Grégoire, de Ste-Monique et de St-Wenceslas. Notre commerce aurait beaucoup souffert si les communications avec ces paroisses avaient cessé d'être régulières et faciles. Les autorités gouvernementales ont acquiescé à nos demandes: le creusage a été ef-

MAISON ETABLIE EN 1871
LAJOIE FRERE & CIE

MARCHANDS DE NOUVEAUTES

TROIS-RIVIERES

UN SEUL PRIX

CARTES POUR CADEAUX

SPECIALITES : Chapeaux pour Dames et Enfants

TAPIS ET PRELARTS

138 Rue Notre-Dame

Au MOUTON D'OR

LE TRIFLUVIEN

JOURNAL BI-HEBDOMADAIRE

Imprimé et publié à Trois Rivières, Qué.

Tarif des Abonnements

EDITION BI-HEBDOMADAIRE

Un an \$2.00
 Six mois 1.00

EDITION HEBDOMADAIRE

Un an \$1.00
 Six mois 0.50

Tarif des Annonces.

Les annonces seront cotées sur Nomenclature aux conditions suivantes :
 Première insertion, par ligne 10 cts
 Insertions subséquentes, par ligne 5 cts
 Conditions spéciales pour annonces à long terme.

Prière d'adresser tout ce qui concerne l'administration à P. V. AYOTTE, Editeur-Propriétaire et toute communication relative à la rédaction à

"LE TRIFLUVIEN"

ardents promoteurs et le pays tout entier un de ses plus populaires hommes d'état.

Ce décès a particulièrement affecté cette Chambre, car nous avons pu apprécier les efforts tentés par ce distingué ministre pour l'amélioration progressive de notre grande route fluviale: le St-Laurent. Nous devons lui être grandement reconnaissants de l'intérêt qu'il a porté à notre port: il avait conçu à cet égard des projets dont l'exécution eut donné aux affaires de ce district un puissant essor vers le progrès, si la mort n'eut pas si tôt mis fin à sa carrière.

Vous me permettrez, avant de terminer ce résumé, de rappeler à votre souvenir quelques-uns des grands faits ayant intéressé les commerçants du monde entier durant ces deux dernières années et dont l'occurrence ne doit pour personne rester inaperçue: le Congrès des Chambres de Commerce de l'empire britannique qui s'est tenue à Londres en juillet dernier et les expositions de Buffalo, de Liège et de Milan. Notre pays a occupé à cette dernière une position des plus remarquables et qui a attiré l'attention de la presse mondiale. Pour nous, trifluviens, il est particulièrement agréable d'apprendre que l'Europe apprécie nos produits agricoles et nos admirables ressources forestières.

A tous les membres de cette chambre, spécialement aux membres du comité d'administration et à notre si dévoué et si actif secrétaire, j'offre, en terminant, l'expression de ma plus vive gratitude pour leur intelligente et efficace collaboration dans l'exercice de mes devoirs comme président de cette chambre.

Janvier 1907.

P. A. GOUIN,
 PRESIDENT.

Petites Annonces

AUX NOTAIRES

A VENDRE—Le soussigné désirant cesser de pratiquer comme notaire offre en vente un magnifique emplacement de 45 x 120 situé dans le village de St-Maurice, comté de Champlain, bât de maison, hangar, laiterie et autres dépendances, ainsi que son greffe et sa bibliothèque de droit. Vente en bloc ou séparément.

Un jeune notaire muni de bonnes références, a une bonne occasion de s'établir. Pour les conditions, s'adresser à M. J. M. Bayeur, N. P., St-Maurice.

A VENDRE

Magnifique Ferme, "175 arpents" "terre à foin". Bois—Eau — Passage—15 arpents du village. Prix très bas. Possession immédiate. Conditions faciles. S'adresser à C. DUQUAY, St-Maurice.

2-4-8fs

ON DEMANDE des bons menuisiers, un gardien de nuit et des filles. S'adresser à GIRARD & GODIN.

NOUVELLE BRIQUETERIE A YAMACHICHE

Monsieur Dionis Descoteaux vient d'ouvrir à Yamachiche une briqueterie. Il offre en vente de la brique de première qualité et à de bonnes conditions. Avis à ceux qui en ont besoin. 20-116m

E. Lamoureux, comptable, au ditteur et Liquidateur de Faillites. Bureau: Edifice Banque d'Hochelaga, chez M. l'avocat Ph. Bigné. 21-9-1a.

Une jeune fille connaissant les deux langues, ainsi que la clavographie et ayant quelques connaissances de comptabilité trouverait de l'ouvrage en s'adressant à Boite postale 466. Bons gages payés. 15-2-jno

COMMIS DEMANDE—On demande un commis d'expérience dans la marchandise sèche. S'adresser au bureau du "Trifluvien" pour renseignements.

ON DEMANDE des servantes S'adresser à l'Hôtel Dufresne, rue du Fleuve. 5-5-4 4fs

Lavez les plats, les casseroles ou les pots avec le Savon Sec de Lever (sans poudre) et la graisse disparaît comme par enchantement.

A LOUER un joli logement, situé coin des rues du Fleuve et St-Antoine, ayant vue sur le fleuve. Il comprend aujourd'hui sept pièces et vient d'être réparé à neuf. On y a changé les divisions et on a pourvu ce logement de toutes les améliorations modernes, avec aussi un balcon à l'avant.

Aussi un autre logement situé au même endroit, plein-pied pouvant mieux servir comme bureau d'affaires.

S'adresser à Ad. PROVENCER, 74, rue Du Fleuve

M. Alfred Frigon, entrepreneur d'ouvrages en ciment, a ouvert une boutique aux Nos 127 et 129 rue Bonaventure.

Ceux qui désirent faire faire des trottoirs en blocs de ciment le printemps prochain devraient donner leur ordre immédiatement afin que M. Frigon puisse préparer les blocs cet hiver et faire l'ouvrage sans retard.

Stock d'épithaphes en mains. Prix modérés et ouvrage garanti. Boite de Poste No 492.

IL FAUT SAVOIR

Que tout le monde a des effets à faire tendre, nettoyer et repasser S'adresser à la teinturerie à vapeur 230 rue Notre-Dame

Province de Québec, District des Tsois-Rivières. COUR DE CIRCUIT No 277

Archie Alberic Mondou, notaire de la paroisse de St-Thomas de Pierreville, district de Richelieu.

Defendeur

VS

Amanda Vandal épouse contractuellement séparée des biens de Albertino Beland, comptable de la ville de Louiseville, y faisant affaire seule comme comptable, sous les noms et raison de Albertino Beland et compagnie et le dit Albertino Beland tant personnellement que pour autoriser sa dite épouse aux fins des présentes.

Defenderesse.

Il est ordonné à la Defenderesse de comparaître dans le mois. Trois-Rivières, 28 mars, 1907

ALFRED DESILETS,

Greffier de la Cour de Circuit, District des Trois-Rivières.

Lavez-vous et vos mains avec le Savon Sec de Lever sans poudre pour laver vos lingeage et vos familles sans en être fatigués.

PAQUES

Un assortiment complet de

BONBONS CHOCOLATS DE

Huyler, Lowney, Stewart, Etc.

Des PORTE-MONNAIES et SACOCHES

Des Parfums des meilleurs Fabricants Du Monde

Venez voir le grand Etalage à

La Pharmacie Williams

TROIS-RIVIERES

TELEPHONE 391

ATTENTION ! ATTENTION !

ARGENT COMPTANT.

Nous payons les plus hauts prix du marché

POUR

Toutes sortes de vieux fer, coppe, cuivre, plomb, zinc, vieilles claques, crin de chevaux et vaches, cables, os et guenilles.

SUCCESSALE TROIS-RIVIERES

BUREAU PRINCIPAL 116 William St., MONTREAL.

A. VOLENSKY & Co

109, Rue Des Forges

Ancienne place de Georges Courtois, Trois-Rivières

Province de Québec District des Trois-Rivières COUR SUPERIEURE No 587

Dame Olivine Chamberland, de la paroisse St-Barnabé, épouse d'Elzéar Milot boulanger, du même lieu, dûment autorisée à ester en justice. Demanderesse vs Le dit Elzéar Milot, Défendeur

Une action en séparation de biens a été ce jour intentée par la Demanderesse contre le dit défendeur. Trois-Rivières, 28 février, 1907. MARTEL & DUPLESSIS. Procureurs de la Demanderesse.

Canada Province de Québec District des Trois-Rivières COUR DE CIRCUIT Dans et pour le comté de Nicolet. Willfrid Camirand, avocat, de la ville diti Nicolet, District des Trois-Rivières, Demandeur

VS

John Thomas O'Meara, de la paroisse Ste-Perpétue, dans le comté de Nicolet, district susdit. Défendeur

Il est ordonné au défendeur de comparaître dans le délai d'un mois.

Nicolet, 14 mars 1907.

J. B. A. ROUSSEAU, Greffier de la dite Cour.

12-2-56

Lettre du Pere P. Fastré

AU R. P. SUPERIEUR DES MISSIONNAIRES DU S. C. DE QUEBEC

Monseigneur et moi nous quittons la station de Popole Labao le 15 juillet 1906. Le R. Père Jullien, le vénéré supérieur de la Mission, brûlait de nous accompagner; il dut rester à la maison, cloué sur sa chaise par un reste de fièvre et un gros rhume contracté dans nos brouillards.

Nous devons rester une grande semaine dehors; il nous fallait des hommes sûrs. Aussi eûmes-nous soin de ne chercher en cachette que des jeunes gens aimables, lestes, débrouillards, forts et décidés. Il fallait avant tout éviter d'ébruiter notre départ sinon nous nous exposions à nous faire suivre par tous les "grands hommes" de la contrée. Je faisais volontiers la prière: "Des grands hommes en voyage, déliez-nous, Seigneur." Le grand homme, c'est la peste, plus tenace qu'un parasite, ignorant tous les chemins par où il ne veut pas passer, racontant des histoires de l'autre monde, poltron, apeurant tout le monde, croyant manquer à son honneur si tout le long du chemin il ne crie à tous les vents qu'il est fatigué à rendre l'âme, qu'il a chaud, faim et soif. Un jeune homme contraire, c'est charmant; un mot en tout marche, toujours de la gaieté et de l'entrain; avec des jeunes gens de chez nous je faisais le tour du monde, si j'étais bien sûr de ne pas rencontrer un "grand homme" en route.

Au premier village que nous traversons, Monseigneur est l'objet d'une ovation de la part des femmes qui de tous les côtés lui crient en français avec un enthousiasme peu déguisé: "Bonjour, Motsino, fiche-moi la paix! fiche-moi la paix!" Braves gens, ils ont dû prendre cela pour un compliment lorsqu'on leur dit en un jour de mauvaise humeur pour se débarrasser d'eux. Et nous de rire de bon cœur, et Monseigneur de répondre: "Bonjour, amuli les femmes—fichez-moi la paix! fichez-moi la paix." Nos jeunes gens, qui, sans se rendre un compte exact de la saveur de l'expression savaient qu'elle avait une petite odeur d'injure, se tordaient de rire.

Le vent était frais, le soleil caché de temps en temps derrière les nuages, l'herbe sentait bon; la marche à travers les herbes des pentes du Paliba fut assez agréable. A l'arrivée au premier village de la crête, Koutaiala, un petit air de fièvre saisit Monseigneur; de mon côté je sens que les jointures ne sont plus très flexibles; la fièvre n'est pas loin. Mais en route, défensé d'être malade. Une marmitte de thé, une forte soupe, une heure de sommeil sur un filet canaque, un petit air de flûte, une chanson du vieux pays et nous voilà de nouveau remis sur pied. Nous partons. Au milieu du brouillard qui vient de se lever, nous dévalons sur Gaivà, but de la première journée.

Le village où nous devons passer la nuit se dresse avec ses maisons toutes neuves au milieu de jardins tout neufs. C'est Valieda. Sa maison commune est spacieuse, c'est là que nous dormirons. Le chef nous reçoit et nous traite magnifiquement; ignames, patates, légumes de toute sorte abondent; même un petit cochon de lait couronné tout cela. Une fête. Cela a même tout l'air d'être un complot tramé contre nous; ce n'est pas grave, mais voilà un "grand homme", il s'agit de ne pas aller plus loin.

En effet, on n'a pas encore mangé que Guni, le chef de l'endroit, un petit gros homme rabougri, laid comme un singe, aux faux cheveux longs, coiffé d'un vieux chapeau troué, habillé d'une chemise jadis propre mais maintenant couleur canaque, Guni donc nous arrive: "Demain nous allons danser à Auga. Toi tu viens avec

nous, tu n'iras pas ailleurs, sinon tu mourras de faim, tous les villages sont déserts."

On répond par un son inarticulé qui ne veut dire ni oui ni non. Il s'agit de ne pas se compromettre. Si nous disons oui et que demain nous fassions non, nous passons pour des hommes qui n'ont pas de parole. Si nous disons non, la nuit on va compléter et demain au moment de partir tout le monde déguerpit et nous nous trouvons seuls avec nos paquets. Ni oui, ni non, oui et non; cela n'a rien de compromettant et nous laisse notre liberté d'action. Plusieurs délégations viennent nous parler dans le sens de Guni; toujours même réponse inarticulée. L'orphéon de l'endroit vient exécuter en notre honneur quelques-uns des plus jolis morceaux de son répertoire. Toujours pas de réponse.

A 4 h. du matin Guni recommence le siège, et, je ne sais pourquoi, il conçoit quelque espoir. On fait faire les sacs et on porte la défense de sortir avant qu'on ait prévenu. Puis: "Sortez tout et attendez-nous à la porte, nous partons." Grand empressement; tout le monde est persuadé que nous allons à la danse, les gens du village ont préparé leurs ornements, ils accordent une dernière fois leurs tambours, Guni est là tout rayonnant. Je compte nos jeunes gens; tous sont là, le chasseur est en tête.

"Vailam ul enambé!" j'Chemin de Vaïla!

—Coup de théâtre. Guni s'assied comme terrassé, et tire furieux sur sa pipe. Nous prenions le chemin opposé à celui qu'il comptait nous faire prendre. Mais que faire quand l'homme qui n'a qu'une parole c'est mon nom par là—avait parlé si bref et si sec? Nos jeunes gens partent sans mot dire, Guni nous refuse la main et continue à tirer sa pipe, furieux. Ce n'est pas grave: un gros homme comme ça, si vilain, doit avoir une affection furibonde.

"Au revoir, Guni: dans trois jours nous irons te voir à ta maison de danse."

Une bouffée de fumée s'échappe rageuse de sa grande bouche fut toute sa réponse.

Il ne vous avait pas trompé Guni en nous disant que nous allions passer par des villages déserts. Vers 10 h. nous arrivons au premier village de la tribu de "Fave." Pas un chien dans la cou. On appelle. Pas de réponse. Nous faisons attaquer nos filets dans la "maison commune." Un vieux, ridé, décrépi, un vrai parchemin vivant, arrive. Je le connaissais. Il m'avait offert il y a 2 ou 3 mois un régime de bananes que j'avais refusé. Il nous apprend que tout le monde était parti pour la danse et qu'il restait seul au village.

"Blaqueur, alors tu crois que je ne sais pas qu'il y en a qui sont restés: vous n'avez pas l'habitude de laisser les villages seuls. Mes hommes ont faim, apportez des légumes. Je te les paierai."

—Il n'y en a pas.

—Crie aux femmes d'en apporter.

—Il n'y a pas de femmes, elles sont toutes parties à la danse.

—Assez! appelle les femmes."

Il ne faut pas raisonner avec ces gens-là.

Un moment après, les quelques enfants et les quelques hommes qui étaient restés pour garder les pillages arrivent suivis du reste des femmes chargées de légumes. Nous décidâmes d'aller faire cuire au torrent, c'est plus facile qu'au village, il y a au moins de l'eau. En descendant nous avons 22 guides et de quoi nourrir honnêtement 50 personnes qui ont bon appétit. Voilà ce que c'est que de passer par des villages déserts et de ne pas croire un Canaque sur parole.

La cuisine au torrent fut délicieuse, l'eau nous arrivait fraîche et pleine d'écume comme de la bière. La nature semblait y

avoir préparé un siège exprès pour nous: une immense pierre taillée en causeuse.

La montée d'"Idu" fut assez douce, à l'ombre des grands arbres, rafraîchie par le vent des hauts sommets. "Idu" est perché au sommet d'un pic; j'avais promis à Monseigneur un magnifique panorama. Hélas! nous ne trouvâmes qu'un brouillard glacé qui nous voila obstinément la terre pendant deux jours entiers.

La nuit ne fut ni gaie ni triste sans autre incident qu'un petit tremblement de terre et les hommes criant aux enfants au moindre mouvement que nous faisons: "Allez-vous en, est-ce que vous allez rester sur le pas sage des hommes qui ont une âme?"

Le lendemain le brouillard ne nous quitta pas. Nous arrivâmes à "Ove" qui jadis nous paraissait un rêve réalisé avec sa position magnifique sur une crête fermant l'horizon comme un plateau nivelé au niveau d'eau. La vue de là est magnifique; ce jour-là le temps ne nous favorisait pas on aurait pu se croire dans un village séparé du reste du monde. J'avais terrifié jadis le chef du lieu parce que, pauvre diable, ignorant les habitudes du Blanc, il ne m'avait pas traité comme je l'entendais. Cette fois il avait été plus prudent, il nous apporta immédiatement des légumes froids cuits dans la cendre, légumes qu'il avait l'air d'avoir mis de côté pour le jour où je lui arriverais à l'improviste. Nous ne couchâmes pourtant pas à son village. Nous descendîmes un peu la crête pour aller chez une vieille connaissance, Bilitsimani, chef de Mondo, Mondo est un joli petit groupe de trois villages situés sur un grand plateau du sommet de la crête d'Auga.

La descente ne fut pas si mouvementée que le jour où j'y passai seul pour la première fois. Je venais alors d'insulter Evuri—l'œil du Soleil—le chef d'Ove. "Comment! voilà déjà longtemps—il y avait bien 20 minutes—voilà déjà longtemps que je suis arrivé et tu ne m'as encore apporté une canne à sucre, pas une banane, tes hommes ont fait cuire des patates, tous en ont mangé sauf moi et mon fils, tandis que moi, à peine arrivé, je t'ai donné un stick de tabac, nous en avons mangé ensemble—on dit manger et mon fumer le tabac—et tu m'as dit: Tu coucheras là, moi je coucherai sous ton fillet. Je m'en vais tout de suite." —Il avait l'air de croire que c'était là un discours pour crier, sans conséquences, comme en font les Canaques. Je n'ai jamais vu une tête si atterrée, on eût dit un condamné à mort, que celle d'Evuri lorsque je criai sec sans possibilité de réplique: "Soli, pute jega. Jeunes gens, emportez les sacs." Il commençait à exquissier un geste pour nous barrer le passage un vieux qui m'accompagnait lui dit simplement sur un ton résigné "A fida. Il n'a qu'une parole". Evuri—l'œil du Soleil—s'affaissa terrifié. J'eus un moment de pitié, mais l'autre avait dit que je n'avais qu'une parole, je partis.

Un grand diable, encore jeune, que je ne connaissais ni d'Adam ni d'Eve et qui jusque là n'avait fait que taper comme un sourd sur un tambour tout neuf, m'empoigne vigoureusement la main:

—Tu viens coucher chez moi.

—Ton village est loin?

—Tout près.

—Comment t'appelles-tu?

—C'est moi Bilitsimani.

—Bilitsimani, le petit frère de mon ami Aïda?

—Lui-même.

—Jeunes gens, nous allons coucher chez Bilitsimani.

Ce fut une descente insensée que la descente d'Ove à Mondo. Cent hommes couraient en tous sens dans les herbes, 50 me montraient le chemin, 5 m'entraînaient, 5 me retenaient; à peine si je touchais terre; tout le monde criait, chantait, les ordres pleuvaient de tous les côtés.

Geo. Morissette

MARCHAND PLOMBIER

35 37 DU PLATON

TROIS-RIVIERES

PLOMBIER, FERBLANTIER, GAZIER ET COUVREUR

Agent pour le Gaz Acetylene

SPECIALITE:

Pour la pose d'Appareils de chauffage à Eau chaude, Vapeur et Air chaud

VOIR EN MAGASIN LES

FOURNAISES,

RADIATEURS,

BAINS, CLOSETS

tous les matériaux nécessaires à cette fin.

—o—

AGENT

POUR LES COUVERTURES

ET PLAFOND METALLIQUES

DE TORONTO

tés à la fois; mes hommes eurent un moment des émotions mais me voyant rire comme un bossu ils furent rassurés, et puis ils devaient se dire: "Il n'y a qu'à dire un mot pour se débarrasser de tout ça." La descente dura 3 minutes. Pendant ce temps on avait eu le temps de remplir le village de cannes à sucre, bananes, légumes crus, légumes cuits, du froid, du chaud, il ne manquait que le "Madame est servie".

Ce fut un régal. On chanta, on joua du tambour, on fit le marché. Bilitsimani est un furieux blagueur, à 10 h. les langues roulaient encore: je sortis de la marée parce qu'il faisait trop chaud—un feu d'enfer—on me suivit sur la véranda et non pour me chauffer mais pour mieux me voir on y alluma un grand feu, je rôtais à moitié, mais ces grands enfants étaient si heureux que je n'eus pas un moment l'idée de m'en plaindre.

Cette fois la réception fut moins enthousiaste, parce que moins imprévue; Bilitsimani nous fit quand même les honneurs. Au reste les Canaques s'occupent bien moins de vous quand vous êtes plusieurs que lorsque vous êtes seul. Expérience de tous les missionnaires qui ont à se promener comme nous.

Le matin le brouillard disparut. Nous ne devons pas aller loin, une petite heure de chemin. Nous revînmes un peu sur nos pas pour donner un coup d'œil sur les tribus les plus éloignées de notre district; 2 gros villages, plus 3 tribus. Nous descendons la crête: c'est le chemin du retour. Magnifique crête que Auga, facile, très peuplée, faite exprès pour nous raccourcir les courses dans tout le district, en un jour elle nous porte de tous les côtés tandis qu'il nous faudrait au moins 4 jours de marche par tout autre chemin pour arriver aux dernières tribus.

Nous descendons tout doucement, combinant les plans pour l'avenir. Nous avons tout le gros du district sous les yeux. En route on nous offre des légumes dans tous les villages. Alave seul s'abstient. Le village était en danse. Nos hommes l'avaient traversé, fusil en tête, comme s'ils voulaient tout dévorer. Tout le monde s'était retiré. Nous autres nous avions remarqué d'énormes cannes à sucre suspendues de tous les côtés; l'eau vous en viendrait à la bouche pour moins que cela. Nous nous asseyons sur la véranda de la maison commune: nous restons là, il faut bien qu'on nous apporte quelque chose, autrement nous sommes en droit de nous fâcher. Ce sera une occasion de faire connaissance avec les gens.

Les cannes à sucre s'amènent, on en croque une à la canaque; tout le monde vient voir ça; des Blancs qui mangent, c'est bien plus curieux que le repas des fauves au jardin d'acclimatation. On monte des villages d'en bas, on fait foule, on s'en tasse sur la véranda, on étouffe, on ne s'en plaint pas, la cour se remplit: hommes, femmes, enfants vous regardent, on cause un peu; il y a des gens de tous les pays. Les gens de Kuni, de Pitoke, les danseurs viennent d'un pays si loin qui, si on les en croyait, serait à l'autre bout du monde.

Tout d'un coup arrive un homme, un chapeau sale, une chemise plus sale encore, dégoûtant, furieux, soufflant comme un bœuf, suant; il vient de prendre un bain; il a couru; c'est notre ami Guni.

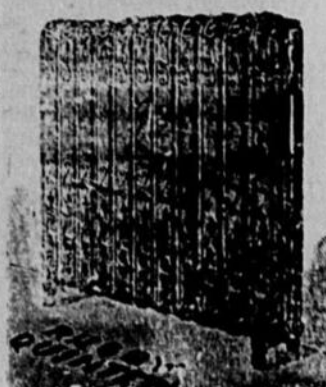
"Hé! Guni! qu'as-tu donc que ton nez souffle?—Surtout, Monseigneur, ne le regardez pas et ne lui tendez pas la main—Comment, tu ne vois pas que le cœur de Monseigneur est mauvais! tu ne lui toucheras pas la main?"

Alors il s'élança dans la foule, sans crier gare, bousculant tout et se précipitant sur Monseigneur qui fait la moue de convention: "Motsino! Motsino!" Trop d'affection: Monseigneur n'y tient plus: "Guni! Guni!" et Guni applique sa joue infecte sur la joue toute fraîche de sa Grandeur.

On paie grassement le patron du village; une boîte d'allumettes, un bout d'étoffe rouge. (La cotonnade rouge sang de bœuf est ici la monnaie courante, il nous en faudrait des kilomètres avis à nos amis); on se ruine et l'on s'en va au milieu des ovations de la foule. Le premier village est à 2 minutes. Le chef veut nous retenir; on doit danser le soir même dans sa cour. Nous acceptons, mais comme la nuit nous aimons le sommeil, nous irons coucher dans quelque maison à côté. C'est entendu.

Nous trouvons un peu plus bas une maison abandonnée. Voilà notre affaire. On attache nos filets à 2 arbres, on nous improvise une forêt artificielle pour nous mettre à l'ombre. Il s'agit de passer la soirée. Les boys sont occupés à rôtir un petit cochon, 500 personnes nous contemplant; on donna une séance artistique-musicale. Monseigneur prend sa plus belle voix, moi je sors ma flûte. Nous fûmes deux à jouer le notre art. L'indifférence chez les spectateurs est fort compréhensible: un cochon cuisait dans une marmite à côté; l'attrait est sans conteste beaucoup plus fort. Et de plus, avouons-le, nous ne criions pas assez fort

(à suivre sur la 6^{me} page)



Echos de la ville et du district

Une pièce d'or de \$20.00 et \$10.00 en papier destinées à des honoraires de messes ont été perdues avant-hier entre le Bureau de Poste et le Couvent des Ursulines. Prière de les remettre à M. le Curé Comeau.

Il y a séance du conseil de ville ce soir, pour préparer le règlement relatif au bonus demandé par la Wabestos Cotton Mill Co., pour l'établissement d'une manufacture de coton dans notre ville.

Meubles de salon de toute valeur et de tout prix chez Laurin & Cie.

Les élèves du Séminaire ont fait leur rentrée mardi après-midi après une vacance de trois semaines.

Décidément l'hiver ne nous laisse qu'à regret. Hier et cette nuit, il est tombé une assez forte bordée de neige.

L'eau est très haute devant la ville. Elle est actuellement de 12 pieds et 8 pouces plus haute qu'en temps ordinaire.

La glace ne paraît pas encore vouloir partir. Des voitures ont pu traverser jusqu'à mardi. A présent on traverse avec des canots sur des traîneaux.

La Wabestos Cotton Mill Co. a l'intention de construire sa filature sur la rue du pont, sur l'un des terrains de M. Alex. Houlitton. Elle puiserait l'eau nécessaire à ses besoins industriels dans le St-Maurice à ses frais.

La grande popularité dont jouit la maison Bondy & Beaulac vient du bon marché qu'elle offre à ses clients. On y trouve toujours à plus bas prix qu'ailleurs des marchandises de première qualité.

Nous engageons nos lecteurs à lire l'intéressant rapport de M. le président de la Chambre de Commerce que nous publions aujourd'hui. On y trouvera sur les développements de notre ville des renseignements très intéressants.

Les propriétaires ont été avertis d'avoir à découvrir les trottoirs.

C'est une sage mesure que rendait nécessaire la négligence de bon nombre.

Avant d'acheter vos chaussures, venez donc faire une visite à notre magasin; nous avons le plus beau choix de chaussures de la ville car nous faisons une spécialité de tenir les meilleures marques sur le marché. Nos prix sont garantis les plus bas parce que nous ne faisons qu'un seul Prix. GUILBERT & MAGNY, les Bottiers à la mode, 152 Notre-Dame.

Le terme de la Cour de Circuit aura lieu les 10 et 11 courant.

L'exposition de graines de semences s'est ouverte aujourd'hui et se continuera demain au Manège Militaire.

M. Dallaire doit donner une conférence cet après-midi.

Chez GUILBERT & MAGNY 152 Notre-Dame, c'est la meilleure place pour se chauffer à son goût et être certain d'être bien servi, parce qu'ils ne font qu'un seul prix.

A la séance du conseil de ville mardi soir, M. Pagé s'appuyant sur un entrefilet paru dans notre journal, a suggéré qu'à l'avenir le conseil ne s'engage plus à payer le compte de papeterie pour l'école, du soir.

Le montant de cette allocation — \$30 à \$40 — est si peu élevé qu'il serait malheureux de risquer de faire fermer cette école pour si peu.

Ce que nous avons voulu dire c'est que les gens de métiers font preuve d'apathie, alors que cette école est tenue spécialement pour eux. Seulement des enfants suivent ces cours. Pour nous, quand bien même les enfants seuls suivraient ces cours, cela ne démontrerait pas leur inutilité, puisque ces enfants en tirent profit. Nous exprimons la crainte que le gouvernement put se prévaloir du fait que les gens de métier se montrent indifférents pour cesser de payer des professeurs.

Pour Trois-Rivières, les résultats prendront plus de temps à se faire sentir, mais les cours ne sont pas inutiles. Vaut autant instruire la jeunesse que l'âge mur! Seulement le gouvernement pourrait entendre la chose autrement.

Tous ceux qui ont porté déjà une paire de chaussures Invictus, vendues par nos populaires marchands GUILBERT & MAGNY, n'en veulent plus d'autres sortes, parce qu'ils ont été satisfaits. Essayez en une paire à votre prochain achat. Et vous serez comme les autres qui se chaussent chez Guilbert & Magny. Un seul Prix.

Lundi matin, M. Alexandre Lajoie, fils de M. Lucien Lajoie conduira à l'autel Mademoiselle Imbleau, de Montréal.

NAISSANCE

L'épouse de M. Joseph Barnard, un fils.

Parrain et marraine, M. James Barnard et Mlle Marie-Laure Guillet.

Le R. P. Blais, O. M. I., est reparti mercredi pour l'Ouest, après avoir fait une cure au Sanatorium DeBlois.

Magnifique assortiment de cols et cravates chez Bondy & Beaulac. La plus grande variété et toutes de première qualité.

Chevaliers de Colomb, Conseil de Trois-Rivières, No 1001.

Extrait des minutes de l'assemblée régulière de ce conseil tenue à la date du 3 avril, 1907.

Proposé par le Frère L. P. Lassonde, secondé par le Frère P. A. Gouin,

Que les membres de ce Conseil désireux d'exprimer à leur frère, Député de District, M. J. A. Comeau, le regret qu'ils éprouvent de la perte si cruelle qu'il vient de subir dans le décès de sa dévouée et digne épouse, arrivé le 31 mars dernier, s'associent dans l'extrême malheur qui le frappe et lui font part de leurs plus vives et plus profondes sympathies. Adopté.

Proposé par le Frère L. P. Normand, secondé par le Frère Geo. Leprohon

Que copies de la résolution ci-dessus soient transmises au frère Député de District M. J. A. Comeau, et aux journaux le "Columbiad" et le "Trifluvien" pour publication. Adopté.

Véritable extrait.
AD. PROVENCHER,
Sec.-Arch.



A la douce mémoire de

Mlle Juliette Beauchemin

ENFANT DE MARIE

Oh! qui me donnera des ailes comme à la Colombe et je m'envolerai et me reposerai.

Cet élan de cœur, c'était celui de notre chère disparue. Depuis longtemps, elle en avait fait sa prière: le Seigneur l'a exaucée. "Viens, mon ami! lui dit l'Époux des vierges, l'hiver a pris fin, les fleurs sont apparues, ne crains pas, viens!"

Ah! Juliette, que vous avez été cruelle dans vos sublimes aspirations! Tous ceux qui vous ont connue pleurent votre absence, et leur douleur n'est tempérée que par ce mot consolant de la sainte Eglise: "Elle s'est endormie en paix dans le baiser du Christ."

Mlle Juliette Beauchemin est morte vendredi, 22 mars, à l'âge de 19 ans 8 mois. Au cours du récent bazar de charité, pour grossir le trésor des pauvres, elle s'était dépensée sans tenir compte d'une santé délicate qui donnait déjà des inquiétudes à sa famille. Confiée aux soins des RR. SS. de la Providence, pendant les derniers jours de sa cruelle maladie, les religieuses reconnaissantes furent, pour leur jeune amie, tout dévouement et toute bonté, tandis que leur digne aumônier, M. l'abbé Massicotte, prodiguait à la chère mourante les consolations et les secours de la Religion.

Enfant privilégiée de Marie, Juliette est morte revêtue de l'insigne de la Congrégation, au soir de la fête de Notre-Dame de Pitié. Marie couronna ses faveurs en faisant chanter l'"Ego sum resurrectio" sur le cercueil de son enfant, au jour de l'Annonciation.

Dans la chapelle de l'Hôpital se pressait une assistance recueillie et émue venue là pour donner à la défunte et à sa famille un témoignage d'estime et de sympathie. Remarqué: Le Rév. Père Maximin, MM. les abbés J.-B. Beauchemin, E. Panneton, A. Lelaidier, J. Brousseau, T. Gravel, J. Gélinas et E. Denoncourt, M. le chanoine L. L. Denoncourt, de l'Évêché, officiait, assisté de M.M. H. Trudel et J. G. Turcotte, comme diacre et sous-diacre. A l'issue du Saint Sacrifice, le cantique d'Adieu émut profondément l'assistance déjà si attendrie.

Mlles Berthe Pothier, Berthe Massicotte, Alice Lamothe et Joséphine Méthot entouraient le cercueil de leur chère et regretée compagne. Les porteurs étaient MM. Auguste Panneton, Emile Olivier, Jean-Charles Méthot et Alexandre Hébert.

Le deuil était conduit par les frères de la défunte, MM. Oscar et Joseph Beauchemin; son oncle, M. F.-X. Beauchemin et ses beaux-frères, M. le Dr Gélinas, de Saint-Boniface et M. Chs-Ed. Caron, avocat de cette ville. Les restes de Mlle J. Beauchemin ont été transportés à Saint-Etienne des Grès et déposés dans les voûtes de l'église où reposent déjà plusieurs membres de sa famille.

La chère défunte était fille de feu le Dr Beauchemin des Vieilles Forges Saint-Maurice. Elle était la sœur de Mère Marie du Sacré-Cœur, religieuse ursuline de cette ville, de Sœur M. de Sainte-Paula, novice au Monastère du Bon-Pasteur de Montréal, et du Père Aymon Beauchemin, du couvent des Dominicains à Ottawa.

Ancienne élève des Mères Ursulines, Juliette comptait autant d'amis que de compagnes. Digne émule de ses sœurs qui l'ont précédée au pensionnat, elle s'est fait remarquer par sa piété et ses aptitudes pour la littérature. Avec une santé moins débile, elle eût remporté de brillants succès. Elle reconnaissante et affectueuse, elle est restée très atta-

HIT-RITE

Pour complets, pardessus, habits de cérémonie, etc, sans rivale. Assortiment complet et de premier choix à des prix modérés.

CHAPEAUX BUCKLEY, les meilleurs du marché—formes variées.

Grande variété de Cois, Cravates, Articles de Toilette, Etc.

Bondy & Beaulac

Coin des Rues Notre-Dame et Des Forges

RENDEZ-VOUS CHEZ

J. W. BRITTEN

— POUR —

PIPES, TABAC

Et Articles de Fumeurs.

Journal, Revues Françaises et Anglaises

J. W. BRITTEN

Argent à Prêter

Argent à prêter par gros ou petits montants, à la ville ou à campagne. Conditions faciles. S'adresser à L. P. MERCIER, Notaire, No 17, rue Alexandre, Trois-Rivières. 75-1a.

chée à son Alma Mater.

Les offrandes de messes, les bouquets spirituels, les lettres de sympathies redisent à la famille éplorée combien grand est la part que chacun prend à sa douleur.

R. I. P.

Vous trouverez toujours un magnifique choix de tweeds et hardes faites chez Bondy & Beaulac, à des prix vraiment étonnants.

Feu Madame J. A. Comeau

(Suite de la 1ère page)

meau, Bouquet spirituel. M. et Mme Arthur L. Desaulniers, Ste Anne de la Pérade, 20 messes. M. Hector Caron, Surintendant Pêche et Chasse de la Province Québec et Madame Caron, Québec, 20 messes. M. et Mme Dr O. E. Milot, Louiseville, 20 messes. M. Dr J. M. P. Sylvestre, Maskinongé, Couronne de fleurs naturelles. M. et Mme Pierre Blais Contracteur, Trois-Rivières, Bouquet spirituel. MM. Charles Rodolphe et Roméo Caron Québec, neveu de feu Madame J. A. Comeau, Bouquet spirituel. Mlles Juliette et Gilberte Caron Québec, nièces de feu Madame J. A. Comeau, Bouquet spirituel. MM. Dionis et Albert Blais marchand, Trois-Rivières, 1 Grand-messe. M. et Mme Dionis Blais, Bouquet spirituel. M. et Mme Albert Blais, Bouquet spirituel. Sœur Léonard, Ursulines Trois-Rivières, Bouquet spirituel. Mlle Albert ne Maher, Louiseville, cousine de feu Madame J. A. Comeau, Bouquet spirituel. M. Thomas Picard, marchand et Mme Picard Trois-Rivières, 4 messes. Mlle Graziella Provancher, Trois-Rivières, Bouquet spirituel. Sa Seigneurie le Juge Cooke et Mme Cooke, 10 messes. Honorable M. Jacques Bureau et Madame Bureau, 8 messes. M. J. A. Tessier, M. P. P. et Madame Tessier, 8 messes. M. Geo. Méthot, avocat, 10 m. M. Alfred Désilets, avocat et Mme Désilets, Honoraires de messe. M. L. P. Guillet, avocat C. R. et Mme Guillet, 6 m. M. L. D. Paquin, avocat, 4 m. M. N. L. Duplessis, avocat C. R. et Mme Duplessis, 5 m. M. E. D. Boisclair, avocat, et Mme Boisclair, 5 m. M. L. P. Normand M. D. et Mme Normand, 10 m. M. C. E. Darche M. D. et Mme Darche, Couronne de messes. M. E. F. Panneton M. D. et Mme Panneton, 6 m. M. P. A. Drolet, marchand et Mme Drolet, 6 m. M. P. Lassonde marchand et Mme Lassonde, 10 m. Madame J. E. Héту, Bouquet spirituel.

Couronne de fleurs naturelles par les membres du club de la Vénéry, savoir: MM. et Mmes Tourigny, Williams, Hawthorn, Dalton, Dohan, Spargo, Ham, Héroux, R. Lajoie, Mme Malone, M. et Mad. Chs Pagé, 4 m. La famille Edmond Lupien, Couronnes de messes. M. et Mad. P. J. Héroux, 8 m. M. et Mme Arthur Talbot, Québec, Honoraire de plusieurs messes. M. F.-X. Vanasse, 2 m. La famille F.-X. Bellefeuille, Bouquet spirituel, M. et Mad. Eugène Lesieur, Yamachiche, Bouquet spirituel, Mlle Aubry, Institutrice et ses élèves, Bouquet spirituel. Le Conseil No 1001 de l'Ordre des Chevaliers de Colomb, 30 messes Grégorienne. TELEGRAMMES ET LETTRES DE SYMPATHIE

Sa Seigneurie L. J. Cannon, J. C. S., Rév. J. A. Lesieur, St-Alexis des Monts. Le Père E. A. Langlais des Frères Prêcheurs Québec. V. A. E. Greenshields, avocat C. R., Montréal. C. J. Ogden. M. Arthur Panneton, MM. Arthur Côté, Septimes Lefrère, journaliste, Dastous, journaliste, Montréal. Dr C. J. Coulombe, St-Justin. Dr Frs Art. Marcotte, Ste-Anne de la Pérade. M. Jos. Fleury, St-Léon. M. Frs L. Desaulniers, avocat, M. et Mad. V. LaRose, Montréal. M. P. Lessard, marchand, Ste-Ursule. Dr Chs L. Augé, Louiseville. Mlle Méléda Maher, Mlle Augé, Louiseville. Mlle Dufresne, Dr J. A. Jutras et Mme Jutras. M. et Mad. W. Hébert. M. et Mad. C. N. DeBlois. Dr L. A. Plante, M. Geo. Lafontaine, M. P. P., Chs Ed. Lesage, Frand Lafleur, Louiseville. Louis Geo. Caron, St-Léon. Le Cercle de l'Alliance Nationale, Trois-Rivières. La famille Beaudry, Ste-Anne de la Pérade. MM. L. G. Glass, avocat, J. A. Mercier, avocat, E. Gourre, avocat, Montréal.

CORPORATION

DE LA VILLE DES

Trois-Rivières

AVIS PUBLIC

Le certificat pour magasin de liqueurs de Monsieur Georges Adolphe Goulet qui a été déposé à mon bureau sera pris en considération lundi le 15 avril courant (1907).

L. T. DESAULNEUVS,
Sec.-Trés.

Trois-Rivières, 5 avril 1907.

INTERÊT.

4%

Quatre pour cent alloué sur dépôts au département d'épargne.

Escompte au taux des banques

Prêts sur hypothèques.

Effets de commerce.

Emettons chèques et mandats de la Dominion Express & Co., sur toutes les parties de l'Amérique et de l'Europe.

Affaires transigées par correspondance.

P. E. PANNETON,

BANQUI

TROIS-RIVIERES, Qué.